Fresnes, le 8 septembre 2026

Ville de Fresnes
Département des ressources
Direction des affaires juridiques
Secrétariat général - poste 5648
LM / VJ

Votre interlocuteur :
Vincent JEANNIN

Chère collègue, Cher collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du Conseil municipal qui aura lieu le **24 septembre 2026, à 19 heures**, en mairie, en vue de délibérer sur les affaires suivantes :

1- Recours à un contrat de délégation de service public pour l'exploitation de la ligne de bus Valouette V2
2- Choix du délégataire et du contrat de concession de service public dans le cadre de l'exploitation de la ligne de bus Valouette V2

Cette convocation vous est envoyée ce jour en vue de respecter le délai de 15 jours applicable à l'envoi du contrat de concession de service public pour la ligne de bus Valouette V2.

Un ordre du jour complémentaire, portant sur l'ensemble des autres points de la séance du 24 septembre 2026 et auquel seront joints l'ensemble des documents correspondants, vous sera transmis dans le délai légal de 5 jours, qui leur reste applicable.

Je vous prie d'agréer, chère collègue, cher collègue, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Christophe CARLIER